### Février 2023 Volume 31, no. 4



#### Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique Saint-Lazare (Québec) J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651 Télécopieur : 450 455-0083

Courriel: presidence@servaudreuil.net Site Web: www.servaudreuil.net



### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le Comité exécutif du SERV vous invite à participer aux Forums citoyens: Parlons éducation 2023 où vous aurez la chance de faire valoir votre vision de l'éducation au Québec.

PARLONS ÉDUCATION

2023

Ne ratez surtout pas cette chance unique de participer à une réflexion collective organisée par de nombreux groupes citoyens comme : Le collectif Debout pour l'école! Je protège mon école publique, École ensemble et Mouvement pour une école moderne et ouverte et la Fondation Chagnon.

Les organisateurs partent du constat que le gouvernement actuel, comme les gouvernements précédents, ont tenté de résoudre les problèmes en éducation à la pièce et sans s'assurer d'une adhésion large des divers partenaires de l'éducation. Ils plaident pour faire le point afin de relancer le système d'éducation sur de nouvelles bases.

C'est pourquoi ils ont voulu rassembler des acteurs de la société civile, des organisations citoyennes en éducation et des groupes populaires pour organiser une réflexion collective, au moyen d'une consultation citoyenne, sur l'avenir de l'éducation. Cette consultation sera centrée sur les enjeux qui touchent l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle et la formation générale des adultes. L'éducation étant un bien public, la population intéressée est conviée participer à cet exercice.

Les membres du syndicat désirant participer à l'un des forums citoyens sont invités à s'inscrire directement sur le site <a href="https://www.parlonseducation.ca/">https://www.parlonseducation.ca/</a>.

Un document de participation s'y trouve également pour se préparer en lien avec les thèmes qui guideront les discussions une fois sur place : La mission de l'École, un système d'éducation équitable, l'inclusion sociale et culturelle et la démocratisation de l'école.

La politique de remboursement des dépenses du SERV sera appliquée pour les frais de repas, les frais de stationnement et les frais de déplacement. Il est à noter qu'aucun hébergement ne sera remboursé. Des preuves justificatives devront être fournies en même temps que votre formulaire de réclamation.

#### Calendrier des forums près de notre région :

Dates	Villes
10 et 11 mars 2023	Montréal
17 et 18 mars 2023	Longueuil
24 et 25 mars 2023	Laval
14 et 15 avril 2023	Montréal
28 et 29 avril 2023	Saint-Jérôme

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de détails.

Véronique Lefebvre, présidente

## DANS CE NUMÉRO :





# Taux de cotisation et résultats de l'évaluation actuarielle du RREGOP

Le 17 octobre dernier, le Comité de retraite du RREGOP recevait les résultats de l'évaluation actuarielle du RREGOP, qui présente le portrait de la situation financière en date du 31 décembre 2020, à l'égard des prestations à la charge des personnes participantes. L'embargo étant maintenant levé, nous pouvons vous informer qu'il s'agit de très bonnes nouvelles pour notre régime de retraite.

#### Diminution du taux de cotisation

Cette évaluation actuarielle établit le taux de cotisation applicable pour les trois prochaines années (2023 à 2025).

Taux de cotisation sur l'excédent de 25 % du MGA*			
2022 (actuel)	2023	2024	2025
10,04 %	9,69 %	9,39 %	9,09 %

<sup>\*</sup>Maximum des gains admissibles

La diminution du taux de cotisation s'explique par la situation de surplus qui permet un ajustement à la baisse de la cotisation (voir les sections suivantes à cet effet).

#### Amélioration de la situation financière

La situation financière s'est à nouveau améliorée, passant d'un surplus de 6,1 milliards à un surplus de 10,6 milliards de dollars, comme l'indique le tableau suivant :

	2017	2020
1– Valeur actuarielle	66,0 G\$	80,9 G\$
2– Passif	59,9 G\$	70,3 G\$
3– Surplus (déficit) (lignes 1 – 2)	6,1 G\$	10,6 G\$
4– Taux de capitalisation (lignes 1 ÷ 2)	110,2 %	115,1 %

Allocation des surplus		
5- Fonds de stabilisation (10 % de la ligne 2)	6,0 G\$	7,0 G\$
6– Ajustement au taux de cotisation (lignes 3 - 5)	0,1 G\$ <sup>(1)</sup>	3,6 G\$ <sup>(1)</sup>

(En milliards de dollars)

1. Une partie de ce montant (1/15<sup>e</sup> par année) a été utilisé pour les trois prochaines années afin de réduire le taux de cotisation (tel que prévu à la politique de financement du régime).

#### Pour en savoir plus

Afin d'amoindrir les fluctuations dans la situation financière du régime, les gains et les pertes de rendement de chaque année sont reconnus graduellement sur une période de 5 ans (valeur actuarielle dans le tableau ci-dessus).

L'INFORMEL Volume 31, no. 4 Page 3

# Taux de cotisation et résultats de l'évaluation actuarielle du RREGOP (suite)

L'amélioration de la situation financière est principalement attribuable aux rendements supérieurs aux attentes pour les trois années (gains sur l'hypothèse de rendement long terme) :

	2019	2020	2021
Attendu	6,2 %	6,2 %	6,2 %
Réel	10,4 %	8,8 %	12,7 %

Il est à noter que le rendement réel de l'année 2018 était déjà pris en compte dans les résultats de la dernière évaluation actuarielle et, de la même façon, le rendement réel de l'année 2021 est pris en compte dans la présente évaluation actuarielle du 31 décembre 2020.

#### Les surplus

La politique de financement prévoit que les surplus jusqu'à hauteur de 10 % du passif, soit près de 7 milliards de dollars, doivent rester à la caisse afin de constituer le fonds de stabilisation (un coussin pour les mauvais jours).

Finalement, l'excédent du surplus du fonds de stabilisation, représentant près de 3,6 G\$, sert à réduire en partie (1/15<sup>e</sup> par année) le taux de cotisation pour les trois prochaines années.

Notons qu'en cas de situation de déficit constaté lors d'une évaluation actuarielle, à l'inverse, le taux de cotisation serait haussé pour remédier au déficit (comme ce fut le cas pour les années 2014 à 2019) sur une période de 15 ans.

#### En conclusion

Nous nous réjouissons de ces bons résultats et des effets positifs dont nous bénéficierons. Nous vous invitons à partager ces bonnes nouvelles!

Nous demeurons cependant prudents, compte tenu de l'incertitude des marchés financiers. Pour ce qui est de l'année 2022, elle se terminera vraisemblablement en territoire négatif concernant le rendement de la Caisse du RREGOP. Rappelons ici que les rendements attendus du régime sont de 6,2 % par année afin de ne pas créer de pertes. Cependant, les surplus au fonds de stabilisation nous placent dans une bonne position pour affronter d'éventuelles turbulences.





#### Conférences

Vous veillez à l'éducation de la société, nous veillons sur votre éducation financière! Chaque année, nous présentons des conférences sur des sujets variés et mettons à votre disposition des solutions qui vous permettent de maitriser vos finances et de faire un pas de plus vers votre autonomie financière! Pour connaître les prochaînes conférences visitez le **www.caisseeducation.ca/conferences**.

#### Front commun

### Info-négo du 25 janvier 2023

## OFFRES DE TABLE CENTRALE : UN REJET UNANIME

C'est par un NON unanime que les partenaires du Front commun ont rejeté au cours des derniers jours, les offres de table centrale déposées par le Conseil du trésor le 15 décembre dernier. D'une seule voix, les instances respectives de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS ont jugé les propositions gouvernementales carrément insuffisantes pour résoudre les graves difficultés qui minent les services publics.

#### S'appauvrir, non merci

Face à une pénurie de main-d'œuvre historique et à des défis colossaux pour attirer et retenir le personnel, le gouvernement du Québec offre ni plus ni moins qu'un appauvrissement aux travailleuses et aux travailleurs en leur présentant des augmentations salariales qui ne couvrent même pas celle du coût de la vie. Ça ne passe tout simplement pas, puisque la proposition gouvernementale est complètement déconnectée des besoins pour revaloriser nos réseaux publics.

# Les propres chiffres du gouvernement ne concordent pas

Proposition du gouve			n prévue par le vernement
1 <sup>er</sup> avril 2023	3 %	2022	6,8 %
1 <sup>er</sup> avril 2024	1,5 %	2023	3,7 %
1 <sup>er</sup> avril 2025	1,5 %	2024	2,2 %
1 <sup>er</sup> avril 2026	1,5 %	2025	2 %
1 <sup>er</sup> avril 2027	1,5 %	2026	2 %

# FRONT CUMMUN









# Rappel de la revendication salariale du Front commun

1 <sup>er</sup> AVRIL 2023	100 \$ PAR SEMAINE OU IPC + 2 %
1 <sup>er</sup> AVRIL 2024	IPC + 3 %
1 <sup>er</sup> AVRIL 2025	IPC + 4 %

D'un côté de la bouche, le gouvernement n'offre pas de quoi couvrir la hausse du coût de la vie pour les travailleuses et les travailleurs des services publics. De l'autre, il se demande pourquoi nous avons des problèmes majeurs d'attraction et de rétention du personnel. Nos propositions pour remédier à la pénurie de maind'œuvre dans nos réseaux sont inscrites noir sur blanc dans les cahiers de revendications du Front commun. On ne voit pas en quoi ce dépôt patronal, qui ressemble pour l'heure à un exercice gouvernemental de relations publiques, bénéficiera à la population ainsi qu'aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public.

#### Prêt à travailler

Nous avons entendu l'appel de la ministre LeBel nous invitant à négocier le 11 janvier dernier. Le Front commun est bien sûr prêt à travailler aux tables de négociation. Mais cela doit être réciproque. Des mandats devront en effet être donnés par le Conseil du trésor afin que ces pourparlers permettent la mise en œuvre des solutions nécessaires pour assurer l'avenir des services publics.

Le Front commun demande maintenant au Conseil du trésor d'entamer les négociations à la table centrale pour mettre en place les mesures nécessaires afin de redevenir un employeur compétitif et attirant pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services en éducation, dans la santé et les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur.



## Votre régime d'assurance de groupe auto et habitation a généré des surplus!

Le saviez-vous? En 2023, près de **5,5 M\$** seront partagés, en ristournes, entre les participants du régime d'assurance de groupe auto et habitation de la CSQ.

Vous pourriez vous aussi bénéficier de cet avantage en changeant pour La Personnelle!

Une **ristourne de 30\$ par police** d'assurance auto ou habitation sera versée à tous les nouveaux membres assurés en 2023<sup>1</sup>.

Obtenez une soumission dès aujourd'hui:

#### csq.lapersonnelle.com

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle MD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ!

1. Une ristourne de 50 \$ sera versée en mars 2023 aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur au 1er janvier 2023. Pour les assurés qui détiendront un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 2 janvier et le 31 décembre 2023, une ristourne de 30 \$ par police sera versée, soit au mois de mai, septembre ou novembre 2023, ou encore, en février 2024. La ristourne sera versée conformément au mode de paiement du client, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible.



r : Véronique Lefebvre Responsable à l'exécutif : Véronique Lefe n page : Claudine Berger Collaboration : Amélie Lapointe